



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 40113

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur le problème de la sécurité alimentaire. Le rapport présenté à la Commission européenne par le comité directeur scientifique européen concernant la santé et la protection des consommateurs préconise la création d'une autorité européenne de l'alimentation et de la santé publique. Cette agence indépendante aurait plusieurs missions : formuler des avis scientifiques sur les questions sanitaires, développer un système efficace de surveillance de la santé publique en Europe, réaliser une analyse politique en évaluant les risques en concertation avec les institutions européennes. L'autorité aurait également pour mission de développer une politique de recherche, d'informer sur les questions sanitaires et enfin de jouer un rôle clef dans la gestion des crises. En conséquence, il lui demande, au vu de ces éléments importants, quelles priorités seront soulignées par la France dans cette agence tant au niveau national qu'au niveau communautaire.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40113

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 janvier 2000, page 291